

Travaux de rénovation énergétique

Étude Hellio sur les aides et le reste à charge des ménages en situation de précarité :

Des aides orientées vers la rénovation globale et le chauffage ENR, mais un reste à charge toujours trop élevé



Alors que le gouvernement vient de dévoiler son projet de loi pour le pouvoir d'achat 2022, consommer moins et mieux l'énergie apparaît comme un enjeu prioritaire dans le contexte actuel de l'explosion des prix et sur fond de guerre en Ukraine. Les travaux de rénovation énergétique sont la pierre angulaire pour atteindre cet objectif mais ils restent hors de portée pour les plus précaires en raison du reste à charge parfois colossal en fonction des postes. En parallèle, des aides existent, MaPrimeRénov' et les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) pour les plus connues, mais elles subissent régulièrement des évolutions réglementaires, parfois à la hausse mais aussi à la baisse.

Pour dresser un état des lieux des variations depuis janvier 2021 jusqu'à juillet 2022, HELLIO, acteur de référence de la maîtrise de l'énergie, s'est intéressé à l'évolution des primes et du reste à charge des ménages modestes¹ et précaires² sur les principaux postes de travaux (rénovation globale, isolation des murs, isolation des combles, chaudière biomasse, pompe à chaleur air/eau et chaudière gaz), en prenant en compte les différentes évolutions réglementaires.

¹ Correspondants à la couleur jaune du barème MaPrimeRénov'

² Correspondants à la couleur bleu du barème MaPrimeRénov'

Méthodologie de l'étude Hellio

Pour réaliser son étude sur la précarité énergétique, Hellio s'est appuyé sur l'étude de l'Ademe 2019 pour estimer le coût des travaux pour l'isolation des murs (100 m²), l'isolation des combles (100 m²), la pompe à chaleur, la chaudière gaz, et sur ses propres chantiers pour la rénovation globale³ (maison de 150 m²) et la chaudière biomasse⁴. La hausse du coût des chantiers constatée depuis le 1^{er} mars 2022 est estimée sur la base des retours terrain de Hellio.

Le montant des primes, incluant MaPrimeRénov' et les CEE, est calculé via les données moyennes de Hellio.

Cap sur la rénovation globale et le chauffage ENR

Considérée comme LA priorité des travaux à mener, la **rénovation globale est portée par plusieurs aides** : MaPrimeRénov'⁵ et le Coup de pouce Rénovation performante en maison individuelle⁶. Mais son **reste à charge demeure très élevé : entre 35 253 € et 41 664 € au 1^{er} juillet 2022**, après 2 évolutions réglementaires.

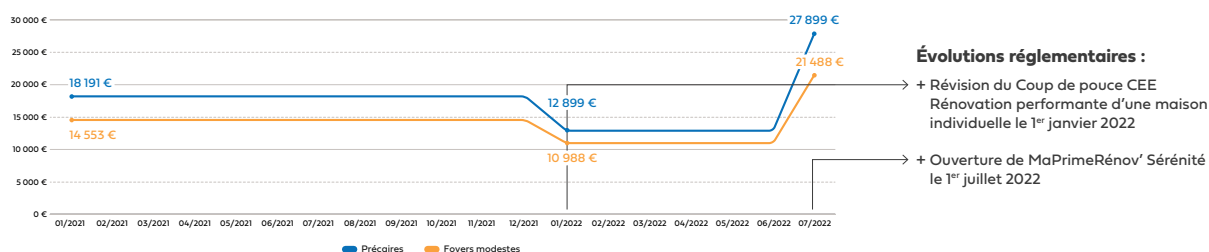
Le 1^{er} janvier 2022 est intervenue une baisse des aides accordées (- 29 % pour les précaires et - 24 % pour les modestes), liée aux changements de calculs du Coup de pouce Rénovation performante, entraînant une hausse du reste à charge de 5 292 € pour les précaires et de 3 565 € pour les foyers modestes⁷. Une augmentation qui s'est accentuée depuis mars 2022 avec la hausse du coût des chantiers en raison de la guerre en Ukraine (hausse des matières premières, augmentation des prix de l'énergie, etc.).

À l'inverse, grâce au cumul désormais possible de MaPrimeRénov' Sérénité et du Coup de pouce des CEE depuis 1^{er} juillet 2022, les aides augmentent de 116 % et 95 %, respectivement pour les précaires énergétiques et les foyers modestes. Une évolution qui permet aux précaires de revenir au niveau de reste à charge de 2021, aux alentours de 35 000 €, mais qui reste cependant trop élevé et empêche inévitablement les ménages modestes et précaires de franchir le pas.

Dans la pratique, il peut être difficile pour le moment d'obtenir l'aide MaPrimeRénov' Sérénité. En effet, celle-ci est **conditionnée par l'évaluation d'un interlocuteur Mon Accompagnateur Rénov'**, dont les modalités restent encore inconnues : le texte réglementaire n'a toujours pas été publié à ce stade.

Rénovation globale d'une maison de 150 m² (BAR-TH-164)

Évolution des primes (CEE et MaPrimeRénov')



3 Hors programme Habiter Mieux Sérénité

4 Les coûts estimés par l'Ademe pour la rénovation globale et la chaudière biomasse semblaient sous-estimés par rapport à la moyenne constatée par Hellio sur le terrain

5 À condition d'atteindre au moins 35 % d'économies d'énergie

6 À condition d'atteindre au moins 55 % d'économies d'énergie

7 Calcul basé sur 40 chantiers Hellio de travaux de rénovation globale (hors programme Habiter Mieux Sérénité)

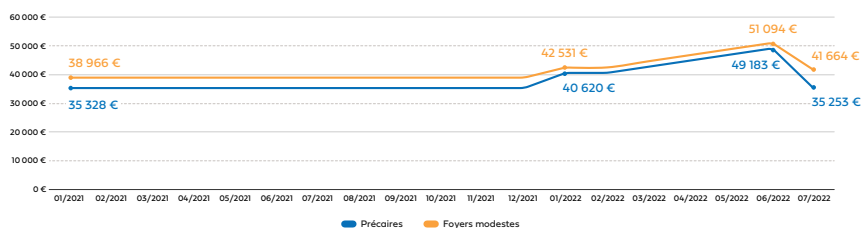
FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 Le Pecq
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy
servicepresse@hellio.com
hellio.com

Évolution du reste à charge moyen



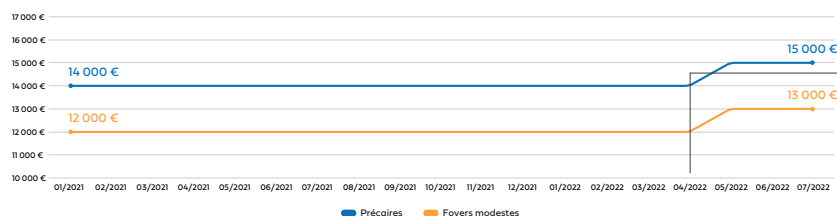
Base de calcul :
Prix du chantier estimé sur la base de 40 chantiers Hellio de travaux de rénovation globale (hors programme Habiter Mieux Sérénité)

Du côté du chauffage, la **chaudière biomasse** et la **pompe à chaleur air/eau** tirent leur épingle du jeu.

Stables depuis le 1^{er} janvier 2021, les aides pour l'installation d'une chaudière biomasse ont connu une seule évolution : **l'augmentation de MaPrimeRénov' de 1 000 €** le 15 avril 2022. **Estimé à 1 629 € pour les précaires et 4 703 € pour les modestes, le reste à charge ne baisse pas pour autant en raison de l'impact de la guerre en Ukraine** qui engendre une hausse du prix des travaux.

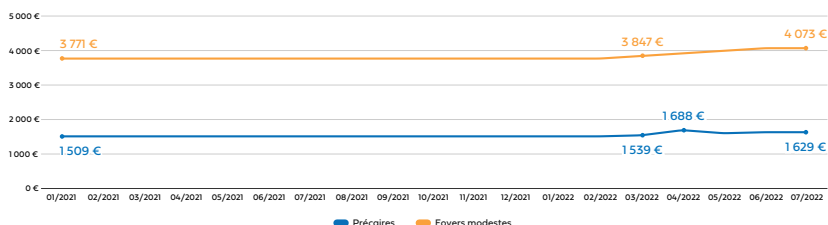
Chaudière biomasse (BAR-TH-113)

Évolution des primes (CEE et MaPrimeRénov')



Évolutions réglementaires :
+ Augmentation de MaPrimeRénov' le 15 avril 2022

Reste à charge moyen



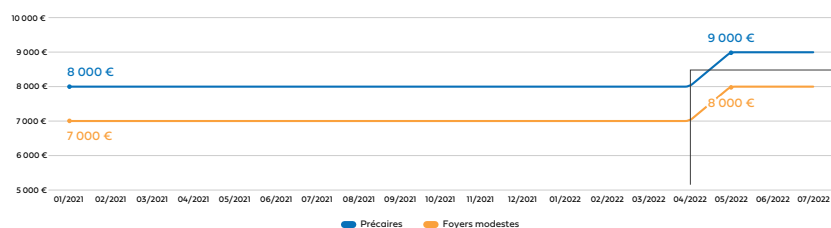
Base de calcul :
Prix du chantier estimé sur la base de 30 chantiers Hellio de chaudières biomasse.

La **tendance observée pour la pompe à chaleur air/eau est identique**. La seule évolution concerne **l'augmentation de 1 000 € MaPrimeRénov' le 15 avril 2022**, portant le montant des primes à 9 000 € pour les précaires et 8 000 € pour les modestes.

Cette aide supplémentaire ne permet pas de baisser le **reste à charge moyen, estimé à 4 681 € pour les précaires et 5 681 € pour les modestes**. Elle suffit seulement à absorber la hausse des prix des matériaux, les ménages devant même déboursier un peu plus en juillet 2022 par rapport à février 2022.

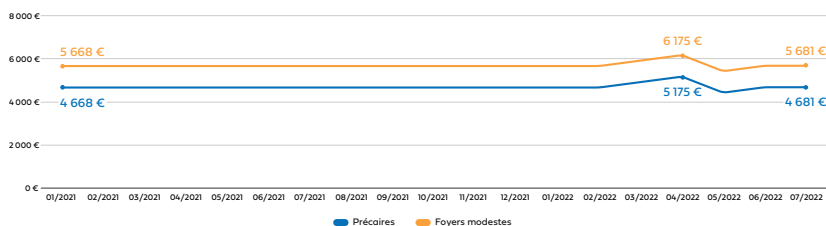
Pompe à chaleur air/eau (BAR-TH-104)

Évolution des primes (CEE et MaPrimeRénov')



Évolutions réglementaires :
+ Augmentation de MaPrimeRénov' le 15 avril 2022

Reste à charge moyen



Base de calcul :
Prix du chantier basé sur le coût estimé par l'Ademe pour une pompe à chaleur air/eau.

Les aides pour les mono-gestes d'isolation et de chaudière gaz en berne

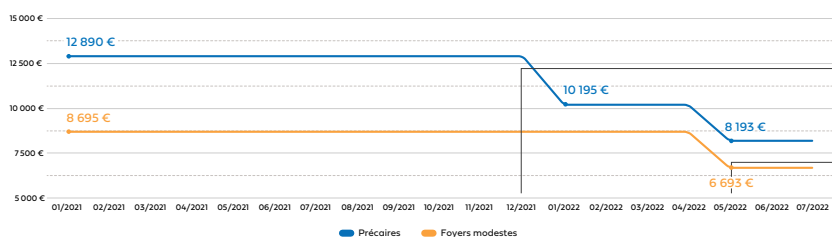
Pourtant jugés comme incontournables si pas encore réalisés, les **travaux d'isolation des murs sont de moins en moins subventionnés, le reste à charge est en très forte hausse : + 400 % pour les ménages précaires et + 81 % pour les modestes entre janvier 2021 et juillet 2022.**

Ce poste de travaux a été impacté par 2 révisions des aides à la baisse. La bonification des CEE pour les précaires a pris fin le 31 décembre 2021 avec une 1^{ère} baisse importante des aides de près de 21 % et une hausse du reste à charge de 2 695 €.

La 2^e baisse des aides CEE pour les travaux d'isolation des murs et la hausse du coût des chantiers liée au conflit russo-ukrainien ont ensuite provoqué un doublement du reste à charge entre le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} juillet 2022 pour les ménages précaires, et un quasi doublement pour les ménages modestes.

Isolation des murs de 100 m² (BAR-EN-102)

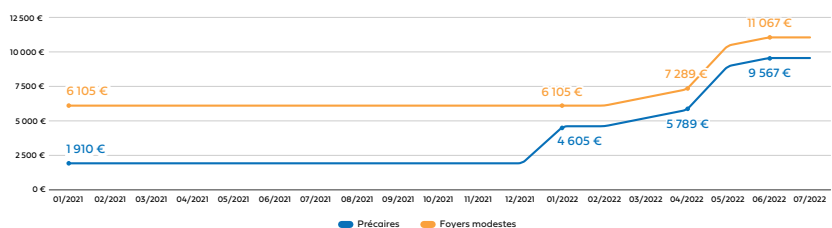
Évolution des primes (CEE et MaPrimeRénov')



Évolutions réglementaires :

- + Fin de la bonification CEE pour les grands précaires énergétiques (doublement des primes) le 31 décembre 2021
- + Baisse des aides CEE (révision de la fiche liée au volume CEE) le 1^{er} mai 2022

Évolution du reste à charge moyen



Base de calcul :
Prix du chantier basé sur le coût estimé par l'Ademe pour des travaux d'isolation des murs

Les aides aux **travaux d'isolation des combles** ont subi 2 baisses successives liées à l'évolution du Coup de pouce Isolation. **Le reste à charge moyen a bondi de 1 200 € à 3 395 € entre janvier 2021 et juillet 2022 pour les précaires et de 1 700 € à 3 955 € pour les modestes.**

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 Le Pecq
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

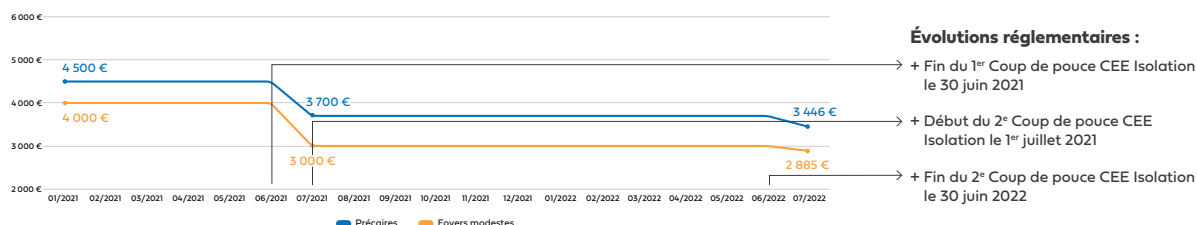
50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy
servicepresse@hellio.com
hellio.com

La 1^{ère} révision le 1^{er} juillet 2021 a donné lieu à une baisse des aides de près de 18 % (précaires) et 25 % (modestes) et donc, en parallèle, à une augmentation du reste à charge moyen de 800 € pour les précaires et de 1 000 € pour les modestes.

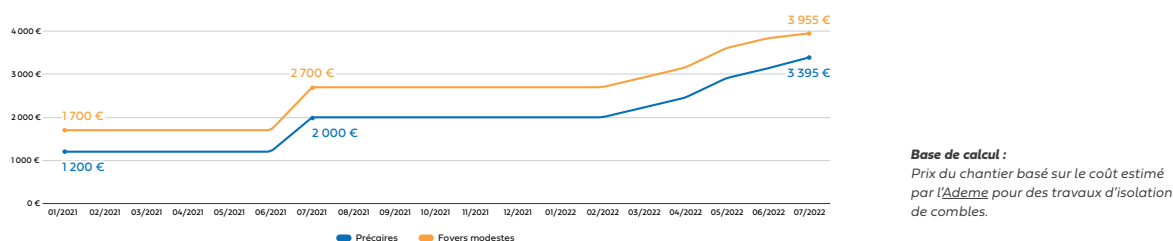
Enfin, plus récemment, l'arrêt du Coup de pouce Isolation depuis le 1^{er} juillet 2022, couplé au contexte de hausse des prix des matériaux dû au conflit russo-ukrainien, entraîne une nouvelle augmentation du reste à charge moyen.

Isolation des combles de 100 m² (BAR-EN-101)

Évolution des primes (CEE et MaPrimeRénov')



Reste à charge moyen



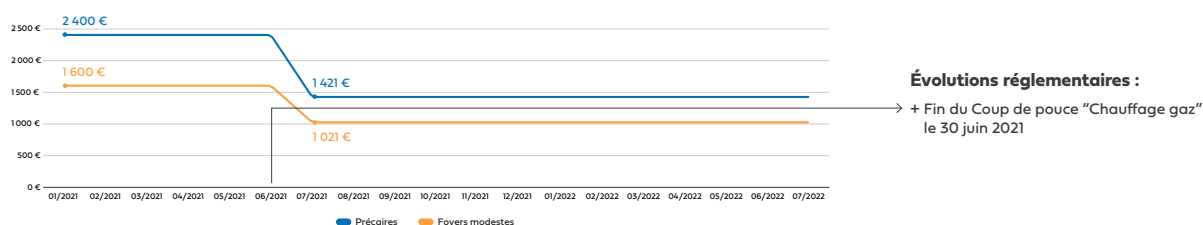
A l'inverse des équipements utilisant les énergies renouvelables, et dans le contexte géopolitique actuel, la **chaudière gaz n'a plus le vent en poupe !**

L'arrêt du Coup de pouce Chauffage gaz et émetteurs le 30 juin 2021 a entraîné une baisse des aides de près de 41 % pour les précaires et de 36 % pour les modestes. Entre la baisse des primes accordées et la hausse des prix des matériaux constatée, **le reste à charge moyen a de son côté augmenté de plus de 48 % pour les précaires et de 27 % pour les modestes** entre janvier 2021 et juillet 2022.

Les aides pour la chaudière gaz connaîtront un nouveau coup d'arrêt le **31 décembre 2022 avec la suppression de MaPrimeRénov'.**

Chaudière gaz (BAR-TH-106)

Évolution des primes (CEE et MaPrimeRénov')



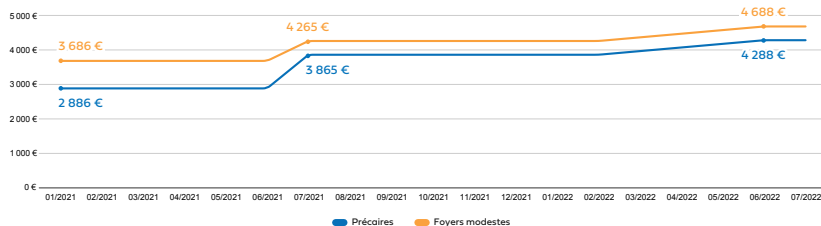
FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 Le Pecq
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy
servicepresse@hellio.com
hellio.com

Reste à charge moyen



Base de calcul :

Prix du chantier basé sur le coût estimé par l'Ademe pour une chaudière gaz.

Cette étude conforte les orientations stratégiques données à la rénovation énergétique : mettre fin aux mono-gestes considérés comme inefficaces au profit de travaux plus globaux. En parallèle, le soutien aux solutions de chauffage ENR témoigne de la volonté de sortir de l'énergie gaz pour ne plus dépendre de la Russie.



Pierre Maillard
PDG de Hellio

Pour Pierre Maillard, PDG de Hellio : « *Le dispositif des CEE, 1^{er} outil d'aide à la rénovation énergétique, se doit d'être renforcé pour atteindre nos objectifs de rénovation énergétique et accélérer la transition énergétique. Soyons ambitieux, sortons de nos zones de confort, ayons un haut niveau d'exigence. La massification de la rénovation énergétique et l'atteinte de nos objectifs communs d'économies d'énergie ne pourra se faire que par des dispositifs vertueux et permettant l'atteinte d'économies d'énergie réelles. Il faut travailler sur le dispositif des CEE en ce sens* ».

À propos de Hellio



Hellio est l'acteur historique de référence de la maîtrise de l'énergie. Pionnier du marché des économies d'énergie en France (métropole et Outre-Mer), Hellio ambitionne de permettre au plus grand nombre de maîtriser son énergie : le groupe se démarque par le savoir-faire, l'innovation et la culture métiers de ses équipes sur toute la chaîne de valeur de l'efficacité énergétique. Avec son réseau d'artisans RGE agréés, Hellio œuvre pour simplifier les démarches et apporter des solutions sur-mesure pour tous les consommateurs d'énergie - des particuliers aux entreprises, en passant par les collectivités locales - et ce pour tous les types de bâtiments et leurs équipements.

Indépendant, expert et ancré dans la transition énergétique au quotidien, Hellio prend part à l'effort de relance pour faire de l'énergie de demain, une énergie positive et d'impact, au service de tous.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hellio.com

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 Le Pecq
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy
servicepresse@hellio.com
hellio.com